

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MINISTERE DES FORETS ET DE LA
FAUNE

CABINET DU MINISTRE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND
WILDLIFE

MINISTER'S CABINET

E- - - 1000

N° _____/CRP/MINFOF/CAB

Yaoundé le 19 AOUT 2011

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre des Forêts et de la faune communique,
les Autorisations de Récupération /Enlèvement de Bois (ARB/AEB) valides sur
l'ensemble du territoire national se présentent comme suit :

N°	Noms des sociétés	Réf : titre d'exploitation	localité	Région	Date d'expiration	Nature
01	OWONA AMOUGOU	ARB 09 02 101	Efoulan	Sud	12/11/2011	Projet de développement
02	AMOUGOU AMOUGOU JULES	ARB 10 02 097	Doumé	Est	30 /11/2011	Projet agricole

Les présentes ARB feront l'objet d'une mission d'évaluation et de contrôle au
cours du mois d'octobre 2011.



NGOLLE NGOLLE Elvis